

# **Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon**

Espace départemental des Sports  
8 bis rue Louis Thévenet - 69004 LYON



## **Réunion du conseil d'administration du mardi 28 novembre 2017**

Présents membres du conseil d'administration : Frédéric Delègue et Christophe Ferry (Vulcain), Jacques Romestan et Bérandère Huet (SCV), Sébastien Bouchard (Troglos), Guy Lamure (Tritons), Thomas Bonnand et Arnaud Poujade (GSDy).

Membres du conseil d'administration excusés : Vincent Sordel (Troglodytes) – pouvoir à Sébastien Bouchard, Antoine Aigueperse (Vulcain) – pouvoir à Thomas Bonnand, Eric Varrel (GUS).

Autres membres : Carlos Placido (Ursus), Bertrand et Annick Houdeau (Tritons), Romain Roure, Bernard Lips et Guillaume Cerdan (Vulcain), Bruno Labe, Cécile Perrin (SCV), Thierry Fournet (Cavernicoles).

Autres membres excusés : Catherine Bouvard et Jacques Lachise (SCV), Hélène Mathias (Troglos).

Début de la réunion à la FFS – 28 Rue Delandine / 69002 Lyon : 20h20

### **CR des JNSC des 7 et 8 octobre 2017 – grotte du Crochet (commune de Torcieu – 01)**

Une nouvelle version du CR des JNSC est diffusée avec le présent CR de la réunion, quelques rajouts ont été effectués. Il a été diffusé également auprès de la commune de Torcieu qui va le mettre en ligne sur le site internet de la mairie : <https://torcieu.fr/>

- Puits d'accès à la rivière équipé par 4 voies,
- 39 néophytes le samedi et 37 néophytes le dimanche – 63 % provient du Rhône, 25 % de l'Ain,
- Participation financière de 5 € de la part des néophytes, gratuit pour les habitants de Torcieu,
- Durée de la visite entre 1 h 30 et 3 h 00,
- 26 encadrants des clubs du CDS sur 2 jours, certains sont restés tout le week end,
- Prêt de la petite salle des fêtes de Torcieu le samedi soir par la commune, sandwiches offerts le samedi midi par la commune.

Les matériels des clubs des Troglos, Vulcain et SCV, et du CDS ont été mélangés et le tri a été long à réaliser. Jacques Romestan s'est chargé à effectuer ce tri et à faire sécher le barnum.

Le SCV a perdu un MAVC sur un matériel d'initiation, le club présentera une facture au CDS pour remboursement.

Le CDS organisera les JNSC d'été, uniquement en canyon, probablement le 1<sup>er</sup> week end de juillet 2018.

### **Détermination de la date de l'AG 2018**

L'assemblée générale du CDS 69 se déroulera le vendredi 26 janvier 2018 à 20 h 00 à l'espace Ecully - 7, rue Jean Rigaud 69130 ECULLY. Cette salle est mise à disposition par la commune et le club des Cavernicoles.

## **Mise à jour du projet de développement du CDS de 2018 à 2021**

L'actuel projet de développement arrive à échéance. Un nouveau projet est présenté en pièce jointe et il servira de ligne directrice aux actions du CDS 69 pour les années 2018 à 2021.

Tout fédéré peut effectuer ses remarques sur le projet en les faisant parvenir aux membres du bureau à l'adresse suivante : [bureau@cdspeleo69.fr](mailto:bureau@cdspeleo69.fr)

Il est possible d'échanger sur certains points sur la liste de diffusion du CDS 69. Une réunion spécifique pour la mise au point du projet peut être fixée si besoin à la demande des adhérents.

Le nouveau projet de développement sera soumis au vote de l'assemblée générale le 26 janvier prochain.

## **Détermination des barèmes kilométriques pour le remboursement des notes de frais de transport en voiture**

Le CDS a été sollicité d'une demande d'abandons de frais de transport en voiture avec un tarif différent de celui défini par l'administration fiscale (0,308 €/km), et plus précisément la demande de l'application du tarif défini par la FFS.

La FFS a défini depuis plusieurs années deux tarifs de remboursement des frais de transport :

- 0,30 €/km pour les véhicules,
- 0,36 €/km pour le covoiturage ou l'utilisation de remorques, utilitaire sans passagers avec matériel,....

Le CDS 69 n'a pas défini de tarif différent autre que celui de 0,308 €/km, mais le CA du CDS 69 a la possibilité de définir ses tarifs, comme l'a fait la FFS, sur justification.

### **Proposition soumise au vote du conseil d'administration :**

Application des tarifs définis chaque année par la FFS concernant uniquement les déplacements en véhicules, soit pour 2017 :

- 0,30 €/km pour les véhicules,
- 0,36 €/km pour le covoiturage ou l'utilisation de remorques, utilitaire sans passagers avec matériel.

Cette nouvelle disposition entre en application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Vote Pour : 9

Vote Contre : 1

Vote Abstention : 0

Le formulaire des notes de frais, téléchargeable sur le site internet du CDS 69 par le lien : <http://www.csr-rhonealpes.fr/cds69/notre-structure/la-vie-du-comite/>, est le seul valable et doit être systématiquement utilisé.

Tout autre formulaire utilisé pour l'établissement des notes de frais sera rejeté.

## **Redéfinition de la politique d'aide du CDS 69 aux stages**

La situation actuelle est la suivante :

Seuls les adhérents du CDS 69 participant aux stages de perfectionnement de spéléo et de canyon qu'il organise sont aidés financièrement. Cette situation crée une inégalité entre les adhérents du CDS 69.

Le taux d'aide apporté sur ces deux stages par le CDS 69 est trop élevé (entre 50 et 70 % selon les stages et les années).

Les aides apportées par le CDS 69 aux stagiaires sont comptabilisées dans le budget des stages ce qui crée une confusion entre l'aide apportée à la formation et le compte des stages. Le CSR AURA a effectué une remarque au CDS 69 à ce sujet.

### Proposition soumise au vote du conseil d'administration :

Dissociation des aides versées par le CDS 69 au titre de la formation personnelle, des budgets des stages organisés par le CDS 69.

Aide apportée par le CDS 69 à ses adhérents, à hauteur de 40 % sur le coût réel du stage, plafonné au tarif fédéral, dans la limite de 8 jours de stage/an/personne.

Une aide supplémentaire de 10% sera apportée sur les stages organisés par le CDS69.

Cette proposition ne concerne pas les stages du Spéléo-Secours.

Conditions :

Les stages sont agréés par la FFS.

Fourniture d'une attestation de stage précisant le montant versé par le stagiaire dans le mois suivant la fin du stage.

Licence à jour au CDS 69

Vote Pour : 10 (unanimité)

Un ajustement au budget sera effectué au 2<sup>ème</sup> semestre 2018, si nécessaire, en cas de demandes d'aides trop importantes.

### **Etablissement du calendrier des manifestations du CDS 69 en 2018**

Le budget 2018 du CDS 69 est en préparation. Le bureau demande aux présidents, représentants, correspondants de commissions de préciser d'ici fin décembre 2017 les actions qu'ils souhaitent proposer en 2018.

Voici un récapitulatif non exhaustif des actions à préciser en 2018 :

- Stage perfectionnement spéléo (Hélène et Romain) - : dates déjà connues (voir site internet du CDS 69)
- Stage perfectionnement ou autre en canyon prévu en 2018 ? (Jack et Sylvain)
- EDSC (Fred)
- SSF (Antoine)
- Weekend autosecours (Antoine)
- Formation plongée ? (Mowgli)
- Interclub ?
- PSC1 ?
- Environnement, scientifique ? (Josiane, Thibaut)
- Plongées Creux Mutin ?
- Matériel initiation spéléo (Mowgli et Laurent)
- Matériel initiation canyon - vente ? (Sylvain)
- Inventaire Rhône (Antoine)
- Inventaire Bugey ? (Jean-Philippe)
- Frais de déménagement du local du CDS ? (Fred)
- Autres actions nécessitant une prise en charge ?

A ce jour, 3 conventions « initiateurs » seraient à prévoir en 2018.

### **Questions diverses**

CR stage topo : Le CDS 69 a organisé les 18 et 19 novembre 2017 dans les locaux de la FFS, un stage de topographie. Utilisation du DistoX, TopoDroïd et Topo Calc'R. Mise en pratique avec la réalisation de dessins sur Topo Calc'R.

7 participants au stage dont 5 membres du CDS 69. Le stage a été organisé et animé par Vincent Sordel.

### Point avancement préparation du congrès UIS 2021 – Lyon :

Le congrès se déroulera du 24 au 31 juillet 2021 sur le site de l'INSA (domaine universitaire de la Doua à Villeurbanne). Une convention entre la FFS et l'INSA sera signée début 2018 pour réserver le site. Les bâtiments et installations de l'INSA nécessaires au congrès ont été définis (amphithéâtres, salles, restaurants, résidences universitaires, ...). Un devis détaillé sera présenté début 2018 par l'INSA au comité d'organisation qui pourra travailler sur un budget prévisionnel.

L'organisation du congrès reste encore vague pour les spéléos. Cela pourrait être encore le cas pour les prochains mois, mais la commission scientifique de la FFS travaille déjà sur sa partie. Le site internet du congrès sera enrichi dans les prochaines semaines.

**UIS BULLETIN**  
Union Internationale de Spéléologie

## 18<sup>th</sup> INTERNATIONAL CONGRESS OF SPELEOLOGY

<http://uis2021.speleos.fr/>

**FFS**  
Fédération Française de Spéléologie

**18<sup>th</sup> INTERNATIONAL CONGRESS OF SPELEOLOGY**  
FRANCE LYON 2021

**Lyon, France, 23-29 July 2021**

Welcome in Lyon, city of heritage and gastronomy, in the heart of a famous speleology area.

Exceptional pictures of Lyon filmed using a drone  
<https://youtu.be/53q2WOeUW9U>

Video "Welcome to France"  
<https://www.dailymotion.com/video/x5s5itf>

### ACCOMMODATION & CONVIVIALITY

Opening July 2020

HOTEL ACCOMMODATION	
HOTEL CAPACITY OF GARDIENS LYON IN 2018	
Hotel A*	100 rooms
Hotel B*	100 rooms
Hotel C*	100 rooms
Hotel D*	100 rooms
Hotel E*	100 rooms
Hotel F*	100 rooms
Hotel G*	100 rooms
Hotel H*	100 rooms
Hotel I*	100 rooms
Hotel J*	100 rooms
Hotel K*	100 rooms
Hotel L*	100 rooms
Hotel M*	100 rooms
Hotel N*	100 rooms
Hotel O*	100 rooms
Hotel P*	100 rooms
Hotel Q*	100 rooms
Hotel R*	100 rooms
Hotel S*	100 rooms
Hotel T*	100 rooms
Hotel U*	100 rooms
Hotel V*	100 rooms
Hotel W*	100 rooms
Hotel X*	100 rooms
Hotel Y*	100 rooms
Hotel Z*	100 rooms

ON-SITE STUDENT ACCOMMODATION  
500 double or single rooms available on campus

UIS BULLETIN - VOLUME 59-2 - December / 2017 Page 82/86

Le CDS 69 sera principalement engagé dans l'organisation de la semaine du congrès.

Un comité d'organisation informel s'est mis en place au CDS 69 : Vincent Lacombe, Frédéric Delègue et Sébastien Bouchard.

Des idées ont été proposées et doivent commencer à être travaillées pour pouvoir aboutir en 2021 (par exemple l'ouverture des souterrains de Lyon pour le congrès).

Le CDS 69 proposera au comité d'organisation du congrès d'avancer sur ce point.

Il sera proposé au comité d'organisation de la FFS d'étudier la possibilité d'intégrer la commune de Villeurbanne au projet.

Page d'information sur le prochain congrès à Lyon dans le dernier bulletin de l'UIS.

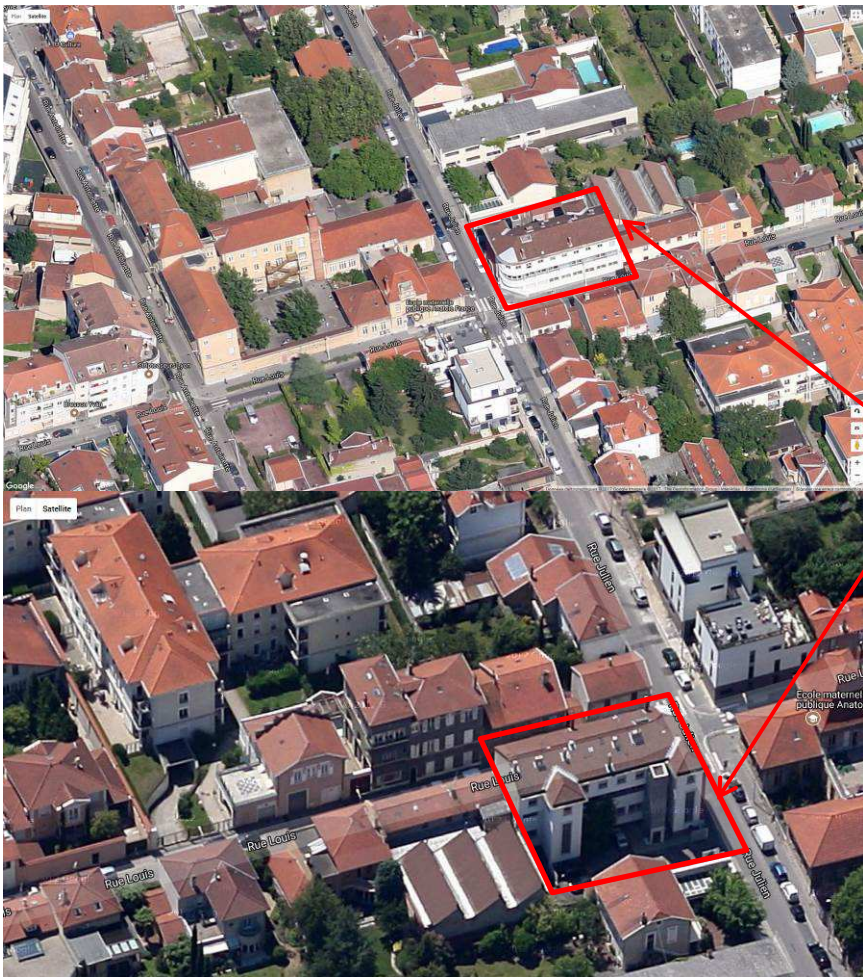
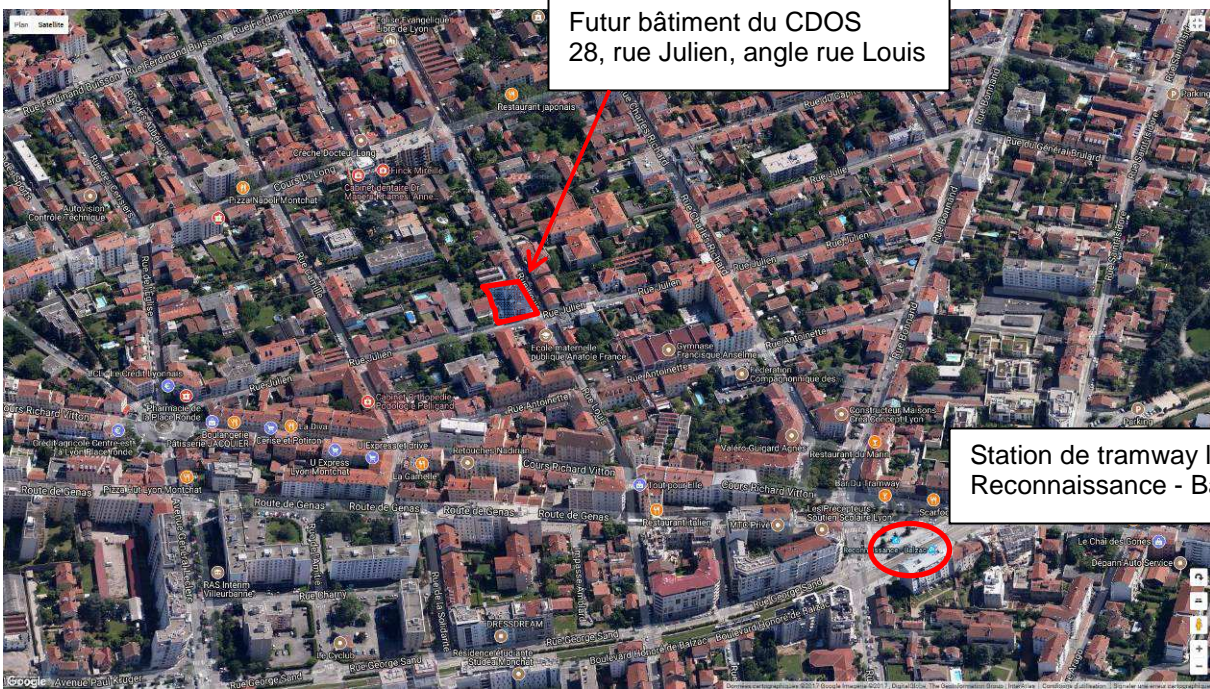
Manifestation Rhône d'Or : Elle est organisée par le département et s'est tenue à Anse le 9 novembre dernier. Frederic Delègue et Jacques Romestan ont participé. Le CDS 69 n'a pas pu présenter de candidats, le nombre de clubs est seulement de 4 sur le département du Rhône et les catégories ne correspondent pas aux pratiques de la spéléo et du canyon. Mais l'important est de participer pour montrer que la spéléo et le canyon existent.

Déménagement du CDOS : Pour rappel, le siège social du CDS 69 est situé dans les locaux du CDOS à la Croix Rousse (Lyon). Ces locaux vont être rasés pour construire des immeubles d'ici 2020. La piste de nouveaux locaux à Chassieu n'a pas abouti. La Métropole de Lyon propose au CDOS les locaux d'un ancien collège situé 28, rue Julien 69003 Lyon, dans le quartier de Montchat. Ils sont proches du tramway T3, station Reconnaissance – Balzac et non loin de Grange Blanche.

La surface des locaux est sensiblement plus importante qu'à la Croix Rousse, une salle de réunion de 100 places et 2 autres salles plus petites accessibles aux comités résidents et leurs adhérents. Les charges des locaux resteraient aux frais des résidents ce qui correspondrait à une somme un peu supérieure à celle réglée actuellement par le CDS 69 (450 €/an).

Le déménagement n'interviendrait pas avant l'été 2018.





**EDSC saison 2017 – 2018 :**

La structure vivote, 3 jeunes (Meryl, Adrien et Cyrielle) sont très motivés de continuer l'école. Il est très difficile de recruter en dehors du milieu spéléo. Les cadres ne sont plus présents, Alain Avenel a pu assurer l'encadrement des dernières sorties avec Frederic Delègue.

Après la réunion de ce jour, la FFS a précisé que l'EDSC 69 peut continuer à fonctionner malgré l'impossibilité de respecter les conditions définies dans la convention (50 jours enfant/an). Une aide pourrait être versée au titre de 2017/2018 en fonction du budget disponible de la FFS pour les EDSC..

Les sorties de l'EDSC se poursuivront.

#### Projet logo CDS 69 :

Philippe Perello va apporter quelques modifications, l'objectif est de présenter une dernière version lors de l'AG du 26 janvier prochain.

Subventions 2017 : La subvention CNDS 2017 a été versée récemment, son montant s'élève à 3 800 € (300 € de plus qu'en 2016). Les clubs Vulcain et Troglodytes ont reçu 1 500 € chacun.

Les subventions CNDS ont subi encore une forte baisse en 2017 sur le Rhône. Dans ce cadre, le ministère des sports et le CDOS privilégient l'aide aux petites fédérations (dont la FFS) qui ne peuvent pas bénéficier du soutien de sponsors. Certaines fédérations, les sports collectifs notamment, ne reçoivent quasiment plus de subventions du CNDS car elles ont d'autres sources de financement.

Le conseil départemental du Rhône et la métropole de Lyon délibèrent en ce moment pour définir les montants d'aide de 2017. Il est possible que ces aides ne soient pas versées au CDS 69 en 2017.

#### Rapport d'activités du SSF69 :

Les activités du SSF 69 depuis le dernier conseil d'administration du CDS 69 sont les suivantes :

- Mi-Novembre, le directeur du Service Interministériel Départemental de la Protection Civile, nous a annoncé qu'un projet de convention départementale d'assistance devrait nous être retourné sous peu par le SDMIS.
- 16 septembre : participation d'un sauveteur du Rhône au barnum organisé par le SSF 74 au gouffre de la Méhari sur le massif du Parmelan.
- 30 septembre 2017 : participation de 4 sauveteurs à la journée technique organisée par le SSF 26.
- Début Novembre : un sauveteur du SSF 69 a participé au stage Equipier/Chef d'Equipe en tant que stagiaire.
- 4 octobre 2017 : Réunion de préparation des actions pour 2018
- 1er novembre 2017 : Réunion téléphonique de préparation de la FdS 2018.

Calendrier des actions pour 2018 :

- 3 et 4 février 2018 : Week-end de sensibilisation aux secours spéléo dans l'Ain (ouvert à tous les adhérents des CDS69 et CDS42)
- 21 avril 2018 : journée auto-secours sur corde (technique Spéléo et Canyon)
- 22 avril 2018 : journée eaux vives à la base : comment progresser en sécurité dans l'eau
- 29 et 30 Septembre 2018 : Barnum du SSF69

Projet de motion présenté par le club Vulcain : Bernard Lips présente un projet de motion du club Vulcain concernant le mode l'élection des membres du conseil d'administration de la FFS. La motion est la suivante :

« Le mode d'élection par binôme mixte, actuellement en vigueur au conseil d'administration de la FFS, entraîne un certain nombre de problèmes :

- Pour ceux qui se présentent : Difficulté de trouver un binôme, impression de « seconde main » pour l'un des deux candidats. Forte pression sur les femmes qui, bien que représentant moins de 27 % des fédérés, doivent assumer la moitié des postes.
- Pour ceux qui votent : le choix se fait uniquement pour, ou contre, la personnalité la plus marquante du binôme.

La loi stipule actuellement qu'un minimum de 40 % des postes doit être réservé à chaque genre si chacun représente au minimum 25 % des licenciés. Mais la loi n'impose pas une élection par binôme, ni une égalité stricte.

Pour revenir à une meilleure équité entre hommes et femmes, l'assemblée générale de la FFS demande au conseil d'administration de proposer un (ou des) mode alternatif d'élection pour l'assemblée générale de 2019.

Les grands électeurs devront avoir le choix lors de l'assemblée générale de FFS en 2019 entre le mode d'élection actuel par binôme et un (ou des) autre mode alternatif d'élection.

Cette proposition devra être traitée en assemblée générale extraordinaire puisque entraînant éventuellement une modification de nos statuts. »

Le mode d'élection par binôme mixte a été voté par l'assemblée générale du CDS 69 en 2016 suite à l'avis de la FFS, et il s'appliquera en 2020 lors des prochaines élections du conseil d'administration. Ce mode d'élection par binôme pourrait engendrer des difficultés pour constituer des équipes.

Ce projet de motion sera présenté à l'AG du CDS 69 le 26 janvier prochain.

Fin de la réunion vers 22 h 40.

#### PIECES ANNEXES AU COMPTE RENDU :

- Compte rendu V2 des JNSC 2017,
- Projet provisoire de développement du CDS 69 – 2018 à 2021